

TABLEAU DES GARANTIES

	Garanties	Tiers	Tiers + Dommages	Tous risques
Vous provoquez des dommages à autrui lors d'un accident dont vous êtes responsable. Les tiers à qui vous avez causé des dommages sont indemnisés.	Responsabilité civile			
Vous (ou un conducteur désigné au contrat) êtes blessé. Les conséquences des blessures que vous pouvez subir (que vous soyez responsable ou non) sont prises en charge (jusqu'à 500 000 € maximum).	Protection corporelle du conducteur			
Vous (ou un conducteur désigné au contrat) êtes blessé. Les conséquences des blessures que vous pouvez subir (que vous soyez responsable ou non) sont prises en charge (jusqu'à 1 000 000 € maximum).	Protection corporelle PLUS du conducteur	OPTION	OPTION	OPTION
Vous êtes victime d'un dommage causé par un tiers ou votre véhicule est impliqué dans un accident. Nous prenons en charge la défense de vos intérêts devant les juridictions compétentes.	Sauvegarde des droits			
Vos vitres sont endommagées ou cassées. La réparation ou le remplacement des vitres du véhicule sont pris en charge.	Bris de glaces			
Votre véhicule est volé ou subit une tentative de vol. Vous êtes indemnisé pour : - la disparition ou les détériorations subies par le véhicule. - le vol des accessoires et de vos effets personnels à hauteur de 1 500 €.	Vol et tentative de vol			
Votre véhicule subit un incendie ou explose. Vous êtes indemnisé pour les dommages causés à votre véhicule en cas d'incendie ou d'explosion.	Incendie et explosion			
Votre véhicule est endommagé à la suite d'un attentat, d'un acte de terrorisme, d'une émeute ou d'un mouvement populaire. Vous êtes indemnisé pour les dégâts subis par votre véhicule.	Attentats, actes de terrorisme, émeutes et mouvements populaires			

TABLEAU DES GARANTIES

	Garanties	Tiers	Tiers + Dommages	Tous risques
Votre véhicule est détruit ou endommagé à la suite d'un événement climatique, d'une catastrophe naturelle ou technologique. Les dommages causés à votre véhicule lors de ce type d'événements sont pris en charge.	Evènements climatiques, catastrophes naturelles et technologiques			
Votre véhicule est endommagé, quelle qu'en soit la cause, que vous soyez responsable ou pas. Vous êtes indemnisé pour les dégâts subis par votre véhicule.	Dommages tous accidents			
Vous souhaitez une protection renforcée en cas de vol ou en cas de destruction totale de votre véhicule neuf ou récent. Vous êtes indemnisé à hauteur de la valeur d'achat de votre véhicule s'il a moins de 12 mois, et de sa valeur de remplacement s'il a plus de 12 mois.	Indemnisation en valeur d'achat 12 mois			
Vous souhaitez une protection encore plus renforcée de votre véhicule neuf ou récent en cas d'accident. Vous êtes indemnisé à la valeur d'achat de votre véhicule pendant ses 5 premières années.	Garantie valeur d'achat sur 5 ans en cas d'accident			OPTION
Vous êtes malade ou blessé à l'occasion d'un déplacement avec votre véhicule assuré. Vous bénéficiez d'une assistance.	Assistance aux personnes en cas de maladie ou blessure à l'occasion d'un déplacement			
Vous êtes victime d'une panne, d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol. Vous bénéficiez d'une assistance 24h/24, 7j/7.	Assistance au véhicule assuré	- 0 km en cas d'accident - 30 km en cas de panne	- 0 km en cas d'accident - 30 km en cas de panne - Prêt d'un véhicule de remplacement	- 0 km en cas d'accident et en cas de panne - Prêt d'un véhicule de remplacement
Vous êtes en panne en bas de chez vous. Vous bénéficiez d'une assistance 0 km en cas de panne.	Rachat de la franchise kilométrique assistance en cas de panne		OPTION	
Votre véhicule subit une panne mécanique, électrique et électronique du moteur. Les frais de réparation (pièces et main d'œuvre) sont pris en charge.	Pannes mécaniques, électriques, et électroniques du moteur			OPTION
Le contenu de votre véhicule (effets personnels, valises..) est endommagé ou les animaux domestiques transportés sont blessés en cas d'accident ou d'incendie. Vous êtes indemnisé des conséquences financières de ces dommages et des blessures subies.	Objets et animaux transportés			OPTION